



Perception des Français du respect de l'interdiction de fumer dans les cafés et bars, et dans les restaurants, un an après son application

Résultats de deux enquêtes

**Dossier de presse
7 janvier 2009**

CONTACTS PRESSE

Inpes : Sandra Garnier – Tél : 01 49 33 23 06 – Email : sandra.garnier@inpes.sante.fr
Agence Weber Shandwick : Lise Arduin – Tel : 01 47 59 38 67 – Email : larduin@webershandwick.com

Sommaire

Les Français et la perception du respect de l'interdiction de fumer dans les cafés, bars et restaurants.....	p.3
Une immense majorité des Français se déclare non exposée à la fumée de tabac des autres dans les bars et dans les restaurants.....	p.3
La quasi-unanimité de la population juge que les établissements de convivialité appliquent totalement l'interdiction.....	p.5
Les fumeurs déclarent respecter l'interdiction.....	p.5
Un soutien à l'interdiction plus important depuis son entrée en application.....	p.7
Les axes de communication en 2009	p.9
Favoriser la perception individuelle de la dangerosité du tabac.....	p.9
Inciter les fumeurs à s'arrêter et valoriser les structures d'aide	p.9
Informers les professionnels de santé accompagnant les femmes enceintes	p.10

Les Français et la perception du respect de l'interdiction de fumer dans les cafés, bars et restaurants

Depuis la fin de l'année 2006, l'INPES réalise deux types d'enquêtes, afin de mesurer la perception que les Français ont du respect de l'interdiction de fumer dans les cafés, bars et restaurants (décret du 15 novembre 2006).

- L'INPES réalise une enquête mensuelle **ImETS (Indices mensuels, Exposition Tabagisme Santé)** permettant de mesurer l'exposition déclarée à la fumée de tabac des autres dans les bars – cafés – pubs et dans les restaurants. Ces enquêtes ont été effectuées depuis décembre 2006 jusqu'en septembre 2008, auprès d'échantillons représentatifs de 800 personnes âgées de 15 à 64 ans.
- L'INPES, en association avec l'InCA et l'OFDT, a aussi appliqué en France le protocole de recherche **ITC (International Tobacco Control Policy Evaluation Project)**, coordonné par l'université de Waterloo au Canada. Il s'agit pour les pays participants de recruter des cohortes de fumeurs et de non fumeurs en amont d'une mesure antitabac et de les réinterroger après la mise en œuvre de cette mesure pour en mesurer l'impact... L'enquête ITC France permet d'évaluer les initiatives concernant le contrôle du tabac en France, y compris les deux phases de la mesure d'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif. L'INPES a ainsi interrogé 1 700 fumeurs et 700 non fumeurs (tous âgés de 15 ans et plus) entre la fin 2006 et janvier 2007 (avant l'entrée en application de l'interdiction de fumer sur le lieu de travail et les lieux ouverts au public à l'exception des lieux de convivialité), puis en septembre – novembre 2008 (soit 8 mois après l'entrée en vigueur de l'interdiction pour les lieux de convivialité).

Les résultats de ces différentes études mettent en évidence, un an après la mise en application de la loi, le respect de l'interdiction de fumer dans les cafés et bars et dans les restaurants, ainsi que l'adhésion des Français à cette mesure.

Une immense majorité des Français se déclare non exposée à la fumée de tabac des autres dans les bars et dans les restaurants

D'après les résultats des enquêtes, faites dans le cadre du suivi ImETS, menées de décembre 2006 à décembre 2007, 70 % à 90 % des personnes (fumeuses ou non fumeuses) ayant fréquenté un bar dans les 30 derniers jours, déclaraient avoir été exposées "toujours" ou "assez souvent" à la fumée de tabac des autres. Pour la même période, environ 30 % des personnes ayant fréquenté un restaurant au cours des 30 derniers jours déclaraient avoir été exposées "toujours" ou "assez souvent" à la fumée de tabac des autres. Ces chiffres sont tombés à 16 % pour les bars et 8 % pour les restaurants, dans la première mesure effectuée après l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation (fin janvier 2008). **Les enquêtes mensuelles suivantes ont enregistré des chiffres autour de 8 % pour les bars et de 5 % pour les restaurants.**

Dans l'enquête ITC France, la question, "*la dernière fois que vous êtes allés dans un bar / dans un restaurant, les gens fumaient-ils à l'intérieur ?*", a obtenu des scores tout à fait concordants : **97 % des fumeurs et 92 % des non fumeurs déclaraient avoir vu des consommateurs fumer dans les bars lors de l'enquête de 2006 – 2007 (Figure 1), ils n'étaient plus que 4 % et 5 % lors celle de 2008. Pour les restaurants, on est passé de 71 % de fumeurs et 56 % de non fumeurs (Figure 2) à 2 % pour chacune des deux catégories.**

Figure 1 : Présence de fumeurs à l'intérieur du bar d'après la vague ITC 2006 (avant) et la vague ITC 2008 (après)

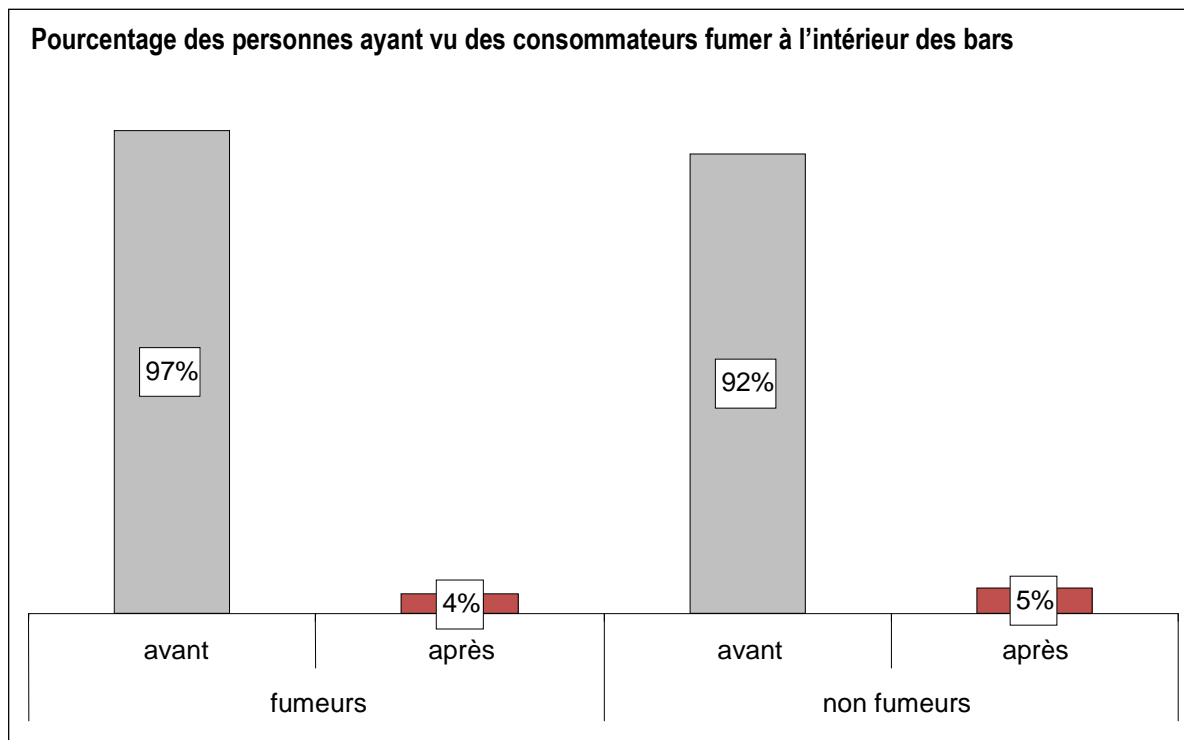
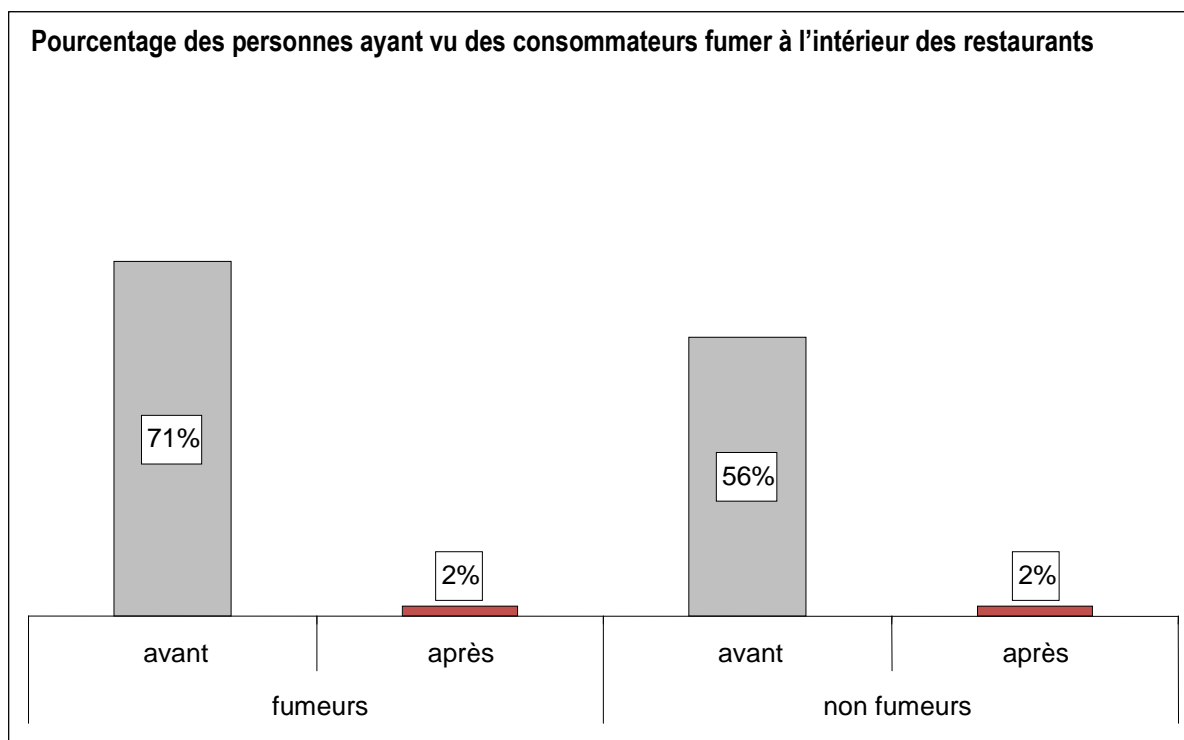


Figure 2 : Présence de fumeurs à l'intérieur du restaurant d'après la vague ITC 2006 (avant) et la vague ITC 2008 (après)

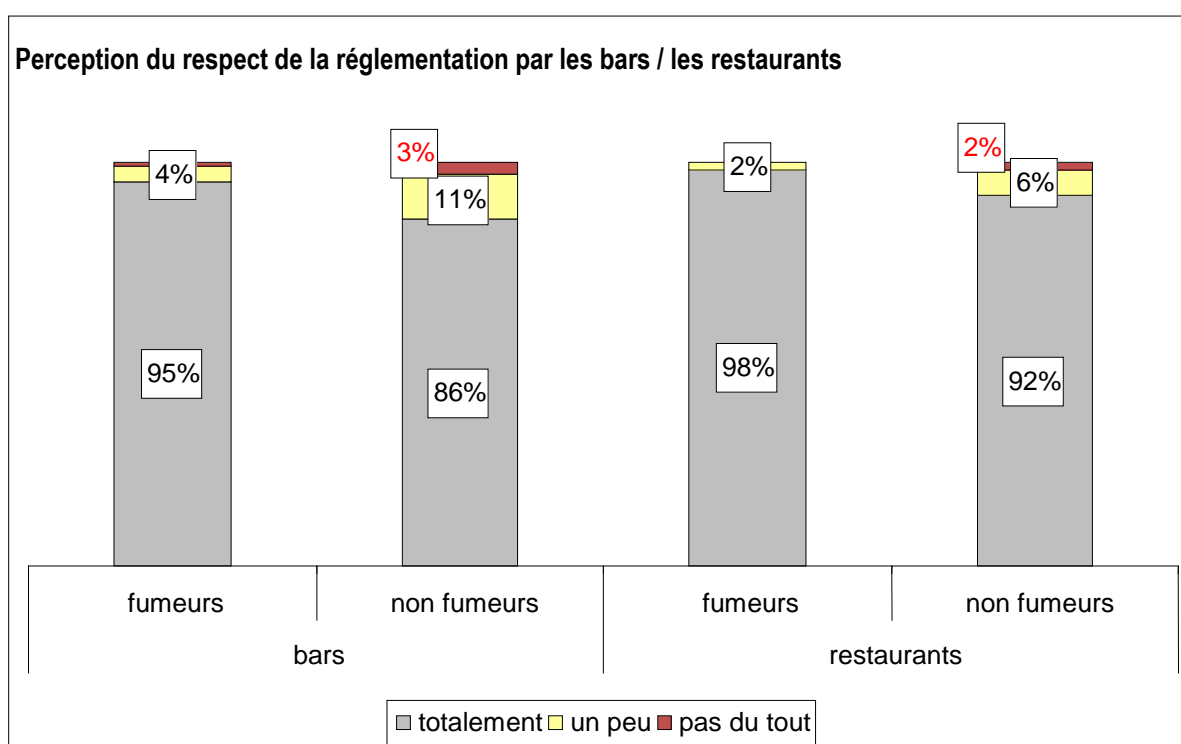


La quasi-unanimité de la population juge que les établissements de convivialité appliquent totalement l'interdiction

La vague 2008 de l'étude ITC (Figure 3) cherchait à savoir auprès des non fumeurs et des fumeurs dans quelle mesure l'interdiction était respectée, selon leur expérience, dans les bars et les restaurants. Seuls 3 % des non fumeurs trouvent que les bars qu'ils fréquentent n'appliquent pas du tout la réglementation, et 2 % qu'il en est de même pour les restaurants qu'ils fréquentent. **Ils estiment que l'application est totale dans 86 % des bars et 92 % des restaurants.**

Les fumeurs sont eux, 95 % à estimer que la réglementation est totalement appliquée dans les bars et 98 % dans les restaurants.

Figure 3 : Perception du respect de l'interdiction (vague ITC 2008)



Les fumeurs déclarent respecter l'interdiction

Dans une enquête réalisée à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac en mai 2008 soit 5 mois après l'interdiction, l'INPES avait interrogé 911 fumeurs à propos de leur comportement dans les restaurants et dans les bars depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction le 1^{er} janvier 2008. S'agissant des restaurants et brasseries, un tiers (32 %) de ceux y étant allés depuis le 1^{er} janvier avaient déclaré sortir régulièrement pour fumer, 20 % de temps en temps, et 14 % de manière exceptionnelle. Le dernier tiers (34 %) avait déclaré ne jamais sortir (ni fumer à l'intérieur) et donc ne pas avoir fumé au cours de sa visite dans l'établissement.

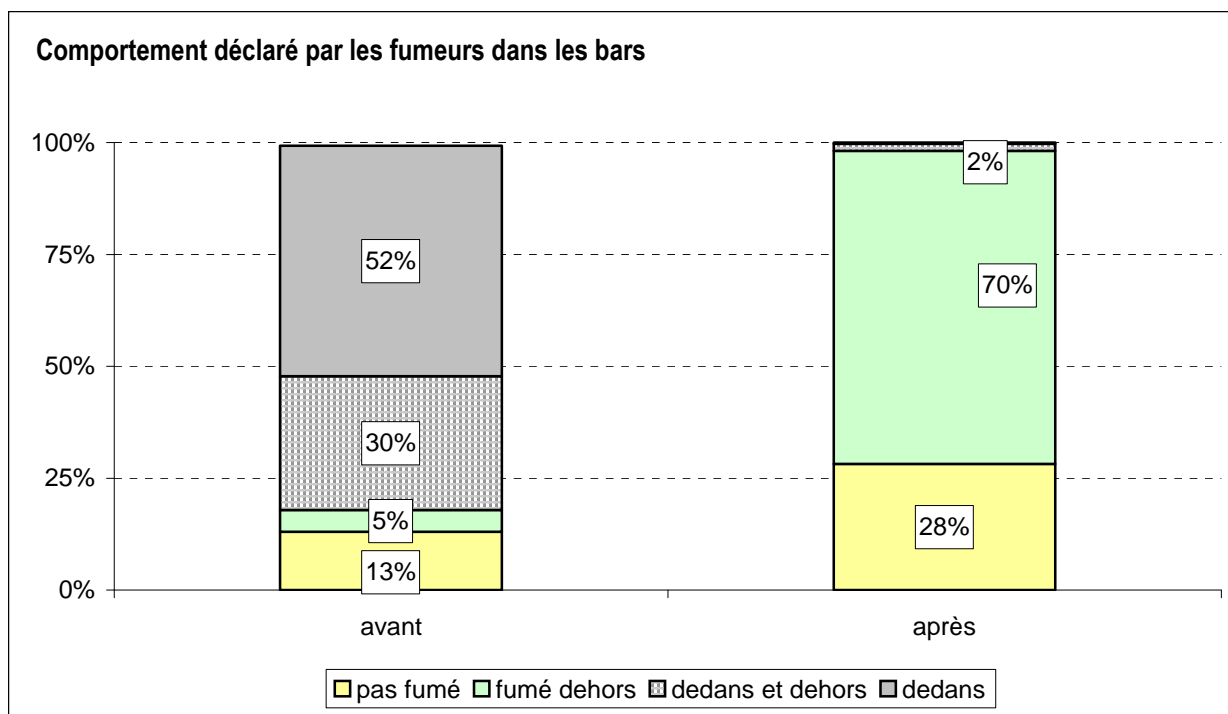
En ce qui concerne les cafés, bars ou pubs, les chiffres étaient du même ordre : un tiers (36 %) de ceux ayant fréquenté ces établissements depuis le 1^{er} janvier avaient déclaré régulièrement sortir pour fumer, 23 % de temps en temps, et 11 % de manière exceptionnelle. Le dernier tiers (30 %) avait également déclaré ne jamais sortir (ni fumer à l'intérieur) et donc ne pas avoir fumé au cours de sa visite dans l'établissement.

Les résultats des deux vagues d'interrogation de la cohorte ITC (Figure 4) permettent de mettre ces chiffres en perspective, dans la mesure où elle s'est intéressée au comportement des fumeurs dans ces lieux avant et après l'entrée en vigueur de l'interdiction.

Alors que fin 2007 – début 2008, les fumeurs étaient plus de la moitié (52 %) à déclarer avoir fumé à l'intérieur, lors de leur dernière visite dans un bar, ils ne sont plus que 2 % à déclarer fumer à l'intérieur, fin 2008. De même, alors qu'ils étaient 30 % à déclarer avoir fumé à l'extérieur et à l'intérieur avant l'interdiction, tous respectent la réglementation après sa mise en application.

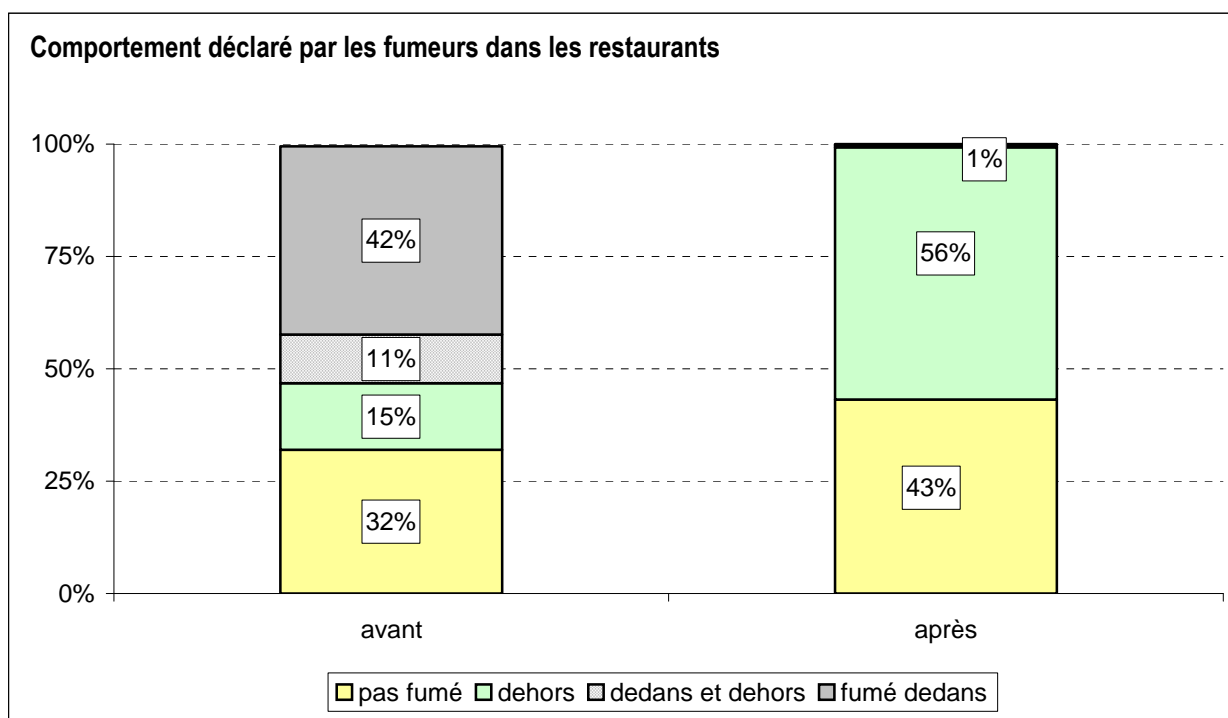
Inversement, sept mois avant l'interdiction, ils n'étaient que 13 %, à déclarer ne pas avoir fumé lors de leur dernière visite dans un bar, ils sont le double (28 %) huit mois après l'interdiction. Et le pourcentage de ceux qui avaient fumé à l'extérieur est passé de 5 % à 70 %.

Figure 4 : Comportement des fumeurs lors de la fréquentation d'un bar d'après la vague ITC 2006 (avant) et la vague ITC 2008 (après)



La réduction du tabagisme est moins spectaculaire pour les restaurants et brasseries, car on y fumait déjà nettement moins avant l'interdiction : un tiers (32 %) des fumeurs déclaraient ne pas y avoir fumé ; après l'interdiction, ils sont 43 %. Ceux qui sortaient pour fumer sont passés de 15 % avant l'interdiction à 56 % après. Quant à ceux qui fumaient à l'intérieur (42 %) ou à l'intérieur et à l'extérieur (11 %), ils ne sont plus que 1 % à le faire.

Figure 5 : Comportement des fumeurs lors de la fréquentation d'un restaurant (d'après la vague ITC 2006 (avant) et la vague ITC 2008 (après))



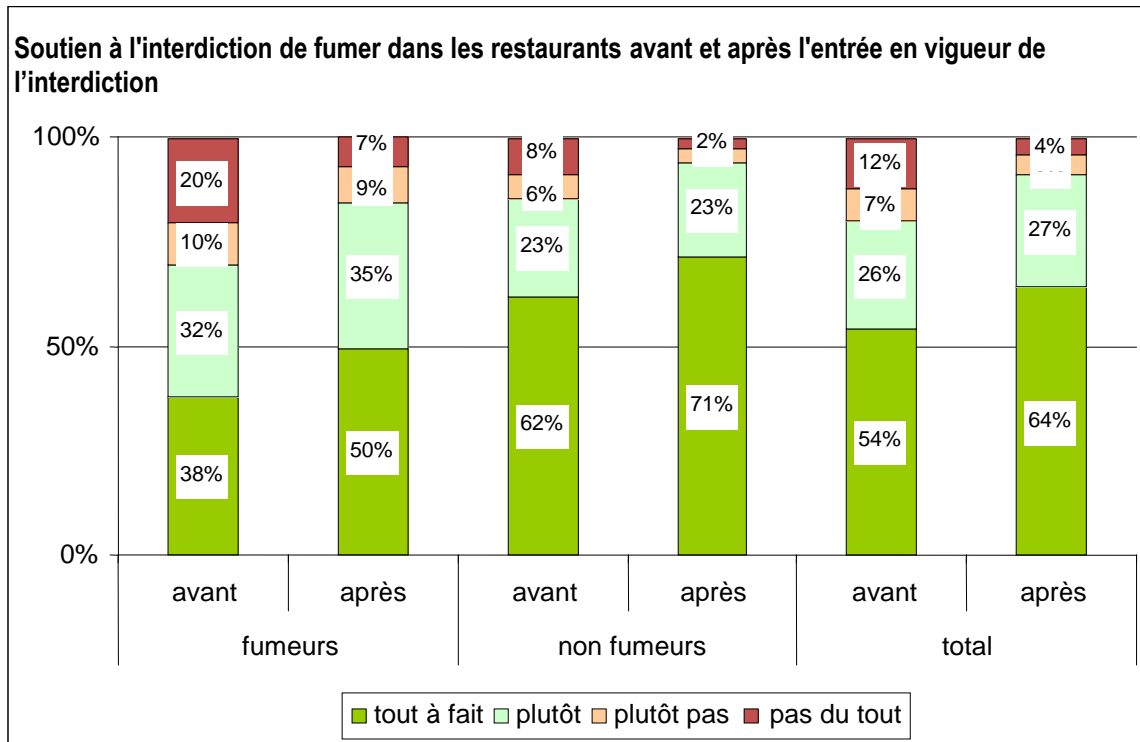
Qu'il s'agisse des bars ou des restaurants, la mesure d'interdiction de fumer à l'intérieur est particulièrement bien respectée.

Un soutien à l'interdiction plus important depuis son entrée en application

Les enquêtes en population conduites par l'INPES dans le cadre du suivi ImETS (Figure 6) montrent que **les non fumeurs ont toujours été nettement plus nombreux à soutenir l'interdiction, (avant et après son entrée en vigueur) : 85 % se déclaraient "tout à fait" ou "plutôt" favorables pour les restaurants avant janvier 2007, ils sont 94 % à déclarer qu'il s'agissait d'une "très bonne chose" ou "plutôt d'une bonne chose" après sa mise en application.**

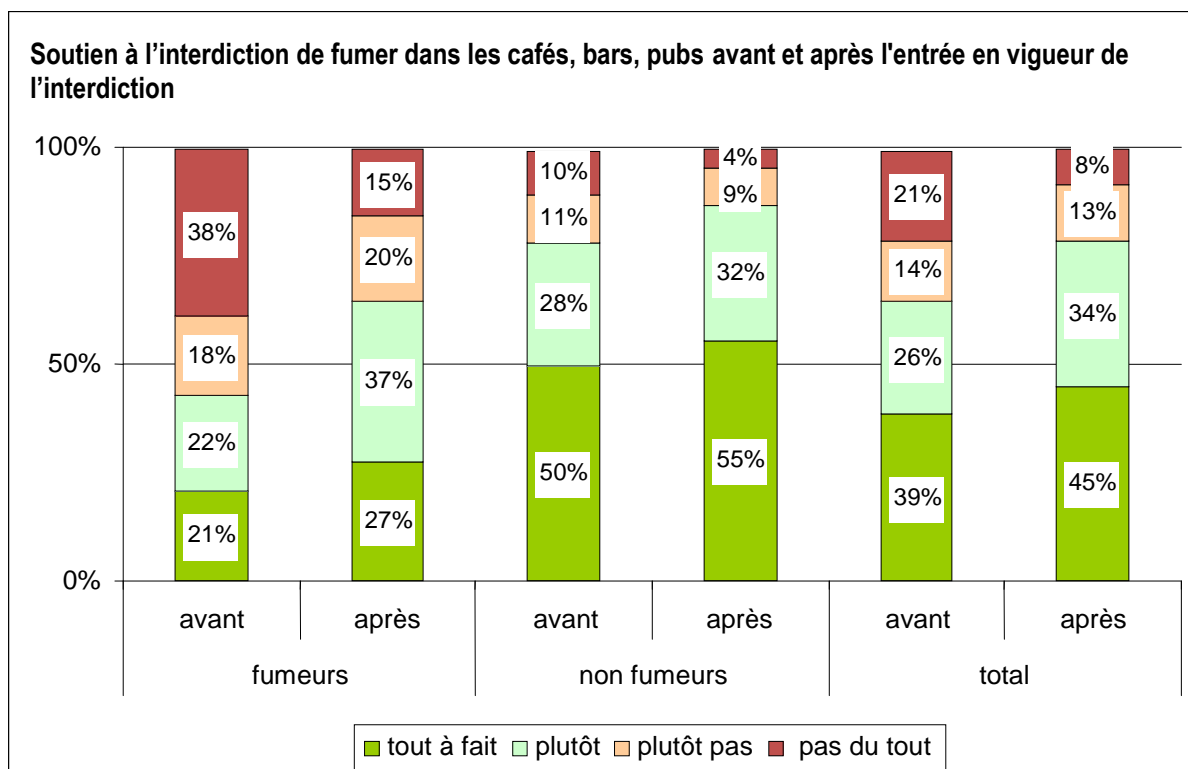
La position des fumeurs n'est pas si différente : 70 % se déclaraient favorables à la mesure avant son application. Ils sont 85 % à trouver que l'interdiction était une bonne chose après sa mise en application.

Figure 6 : Soutien à l'interdiction de fumer dans les restaurants avant et après l'entrée en vigueur de l'interdiction (vagues d'enquêtes « ImETS », conduites avant janvier et après janvier 2008)



Pour les bars (Figure 7), on retrouve des chiffres du même ordre chez les non fumeurs : 78 % sont favorables avant, et 87 % après. Chez les fumeurs, par contre, **le soutien était bien moins élevé avant : 43 % des fumeurs seulement se déclaraient favorables à l'interdiction**. Par contre, même s'il est encore loin du score accordé pour les restaurants, le soutien à la mesure après son entrée en vigueur atteint les deux tiers des opinions des fumeurs (64 %).

Figure 7 : Soutien à l'interdiction de fumer dans les bars avant et après l'entrée en vigueur de l'interdiction (vagues d'enquêtes « ImETS », conduites avant janvier et après janvier 2008)



Les axes de communication en 2009

La communication relative à la prévention du tabagisme s'inscrit dans une stratégie de « dénormalisation » du tabac, de lutte contre le tabagisme passif et d'aide au sevrage tabagique.

En application de cette stratégie, le programme de communication relatif à la prévention du tabagisme développera en 2009 les axes suivants :

- favoriser la perception individuelle de la dangerosité du tabac ;
- inciter les fumeurs à s'arrêter et valoriser les structures d'aide ;
- informer les professionnels de santé accompagnant les femmes enceintes

Favoriser la perception individuelle de la dangerosité du tabac

Même si les fumeurs ont désormais une bonne connaissance des risques du tabagisme, ils en sous-évaluent les risques pour eux-mêmes. Moins d'un fumeur quotidien sur quatre considère que le risque de cancer associé à son propre tabagisme est élevé¹. Les fumeurs élaborent donc une stratégie de mise à distance du risque (le tabac, c'est dangereux... pour les autres, par exemple.).

La communication visera par conséquent à poursuivre la « dénormalisation » du tabac, aujourd'hui renforcée par l'interdiction de fumer dans les lieux publics, en dénonçant ses risques. L'objectif est d'augmenter la perception du risque pour soi et lutter contre les stratégies de contournement.

Dans ce cadre un volet sera spécifiquement développé en direction des femmes, afin de rendre le fait de fumer moins glamour. En effet, le fait de fumer a été perçu pendant longtemps par les femmes comme un instrument d'émancipation et de séduction. L'objectif serait d'opposer des risques liés à la consommation de cigarette, à cette image positive.

Inciter les fumeurs à s'arrêter et valoriser les structures d'aide

La communication doit favoriser le passage à l'acte du fumeur déjà en intention d'arrêt (le « fumeur intentionniste »), notamment en valorisant le dispositif d'information et d'aide à l'arrêt Tabac Info Service, accessible par téléphone et Internet.

L'objectif de Tabac Info Service (TIS) est d'offrir un accompagnement personnalisé aux fumeurs souhaitant arrêter, et de répondre aux questions sur le tabac, les risques, les bénéfices de l'arrêt, les solutions qui existent pour arrêter. Le recours à Tabac Info Service optimise les chances de réussite du sevrage.

La communication aura pour objectif de promouvoir ce service auprès du grand public mais aussi des professionnels de santé. Elle s'appuiera notamment sur deux nouveaux éléments : le passage du numéro de téléphone à un numéro à quatre chiffres (prévu en mars) et le renfort de l'attractivité du site Internet et le développement de nouveaux contenus.

¹ Guilbert Ph., Peretti-Watel P., Beck F., Gautier A. (sous la dir.) Baromètre cancer 2005. Saint-Denis : INPES, coll. Baromètres santé, 2006 : 201p.

Une stratégie web sera également mise en œuvre pour promouvoir ce site auprès de publics spécifiques tels que les jeunes.

Informer les professionnels de santé accompagnant les femmes enceintes

Dans un contexte général de baisse de la consommation de tabac, également chez les femmes, il n'en demeure pas moins qu'en 2005, une sur cinq (âgées de 15 à 49 ans) continue à fumer pendant sa grossesse. Si des progrès ont été réalisés en 5 ans (28 % en 2000), les efforts de prévention doivent être poursuivis et amplifiés.

* Fumez vous ne serait-ce que de temps en temps ? (INPES, Baromètre santé 2000 et 2005)

	Enceintes	Pas enceintes	Ensemble 15-49 ans
2000	28,0%	40,3%***	39,9%
2005	20,7%	35,4***	35,1%

*** : $p < 0,001$

Dans le cadre de son programme de promotion de la santé des enfants et des jeunes, l'INPES réalise donc un outil d'intervention en éducation à la santé des femmes enceintes, destiné aux médecins généralistes, aux pharmaciens, aux gynécologues et aux sages-femmes.

Ces professionnels de santé sont des professionnels de premiers recours susceptibles, au sein ou en dehors de réseaux de périnatalité, de conseiller, informer ou assurer le suivi d'un nombre important de femmes enceintes. Il s'agit donc, avec cet outil, de les aider à mettre en œuvre dans le cadre de leur pratique habituelle des actions d'éducation pour la santé avec les futures mères et les futurs pères pendant la grossesse et les premiers mois de la vie de l'enfant. La finalité de ces actions est de donner les moyens aux parents de vivre au mieux la grossesse et l'arrivée de l'enfant, de les aider dans tous les choix qui se posent à eux et de les soutenir dans leur accession à la parentalité.

L'outil sera constitué :

- *d'une vingtaine de fiches synthétiques sur différents sujets clé de la grossesse :*

L'une de ces fiches traitera des thématiques du tabac, de l'alcool et des drogues. Le professionnel y trouvera des informations lui permettant de mieux cerner ces thématiques et des exemples de propos à tenir et d'attitudes à adopter pour mener une démarche d'éducation à la santé (information des femmes enceintes/couples, prévention des risques, recommandations, etc.).

- *d'un livret pour le professionnel : présentation de la démarche éducative, propositions d'action dans les 4 situations professionnelles cibles ;*

- *de documents à remettre aux parents : une carte postale pour inciter le conjoint/père à venir aux rendez-vous et une brochure sur la parentalité.*

La mise à disposition de l'outil aux professionnels est prévue pour la fin du 1er semestre 2009.

Tabac-info-service.fr : vers plus de personnalisation

En 2008, Tabac-info-service.fr a bénéficié d'une refonte afin de gagner en interactivité. Le site a ainsi revu entièrement sa charte graphique et de nouveaux contenus ont été mis en ligne (jeux, témoignages, widget, tests sur l'alimentation, l'activité physique ...).

Ces changements ainsi que la campagne de promotion menée en juin 2008 ont permis de générer un trafic important sur le site (plus de 650 000 visites en 2008 contre 400 000 en moyenne depuis son lancement) ainsi qu'un nombre important d'inscriptions au coaching interactif proposé par le site (plus de 15 000 inscrits en 2008).

=> La nouveauté pour 2009 : Le lancement d'un nouveau coaching personnalisé sur Tabac-info-service.fr

Depuis son lancement, Tabac-info-service.fr propose un coaching interactif par mail, auquel l'internaute peut s'inscrire pour recevoir des e-mails de soutien, de conseils, d'exercices qui l'accompagnent dans sa démarche d'arrêt.

Début 2009, une nouvelle version personnalisée de ce coaching sera mise en ligne avec 14 nouveaux profils créés afin de véritablement prendre en compte l'âge, les modes de consommation, le niveau de dépendance, ainsi que le degré de motivation des personnes inscrites. L'objectif est en effet de délivrer des conseils personnalisés, demande forte en matière d'arrêt du tabac, et de répondre aux questions spécifiques que peuvent se poser les femmes enceintes, les plus de 50 ans, les adolescents, les jeunes femmes, les fumeurs très dépendants ... sur leur consommation de tabac et sur la manière de gérer leur arrêt.

▪ Liste des profils

Adolescents

1. Profil 1 : adolescents (moins de 19 ans) peu ou moyennement dépendants (34 mails – 50 jours)
2. Profil 2 : adolescents (moins de 19 ans) très dépendants (34 mails - 50 jours)

Femme enceinte

3. Profil 3 : Femme enceinte (37 mails – 98 jours)

19-50 ans

4. Profil 4 : 19-50 ans très dépendant et peu motivé – 1^{er} essai (40 mails – 92 jours)
5. Profil 5 : 19-50 ans très dépendant et peu ou moyennement motivé – nouvel essai (43 mails – 92 jours)
6. Profil 6 : 19-50 ans très dépendant et très motivé – nouvel essai (43 mails – 92 jours)
7. Profil 7 : 19-50 ans très dépendant et très motivé - 1^{er} essai (43 mails – 17 jours de préparation - 92 jours de sevrage)
8. Profil 8 : 19-50 ans peu ou moyennement dépendant et peu ou moyennement motivé (15 jours de préparation 43 mails + 92 jours de sevrage)
9. Profil 9 : 19-50 ans peu ou moyennement dépendant et très motivé (43 mails – 16 jours de préparation - 92 jours de sevrage)

Femmes de 19 à 35 ans

10. Profil 10 : Femme de 19 à 35 ans peu dépendante, peu ou moyennement motivée (39 mails – 97 jours)

11. Profil 11 : Femme de 19 à 35 ans, dépendante, moyennement ou très motivée (42 mails – 97 jours)

Les plus de 50 ans

12. Profil 12 : Homme ou femme de plus de 50 ans peu ou moyennement dépendants, peu ou moyennement motivés, 1^{er} essai (45 mails – 92 jours)

13. Profil 13 : Homme ou femme de plus de 50 ans très dépendants, très ancien dans son tabagisme très motivés – nouvel essai (45 mails – 17 jours de préparation - 92 jours de sevrage)

Pour les personnes qui s'inscriraient et qui ne rentreraient pas dans ces critères, un 14eme profil « par défaut » a été créé, il correspond à l'e mailing aujourd'hui envoyé sur le site.

▪ Durée de l'e mailing

Le mailing dure en moyenne 4 mois dont 15 à 17 jours de préparation et 35 jours de sevrage. Les durées varient selon les profils.*

▪ Plus-value du coaching par mail par rapport à la ligne téléphonique

- différence d'usage : notamment pour les profils plus jeunes qui ont un rapport plus simple avec Internet.
- gratuité du service par rapport à l'appel téléphonique qui coûte 0.15 euro/minute.
- Service moins intrusif : recevoir des mails est moins engageant que d'avoir une discussion téléphonique,
- Pour les personnes bénéficiant déjà d'autres types d'aide, il s'agit d'un plus : les messages arrivent avec une fréquence quotidienne au niveau de la préparation et apportent soutien et motivation.

Rappel du dispositif Tabac Info service : service d'information et d'aide à l'arrêt pour le grand public et les professionnels de santé

- **Une ligne téléphonique ouverte du lundi au samedi, de 8h à 20h au 0825 309 310 (0,15 €/min depuis un poste fixe) :**
 - Des informations, des conseils, les adresses des consultations de tabacologie ainsi que la possibilité, en fonction de ses besoins, d'être suivi(e) par un tabacologue dans la durée.
 - De la documentation et la possibilité pour les professionnels de santé de s'entretenir directement avec un tabacologue diplômé afin d'échanger sur les pratiques de la prise en charge de la dépendance tabagique : stratégies médicamenteuses et non médicamenteuses, dosages, effets secondaires, durée des traitements, anticipation des rechutes, accompagnement psychologique, etc. Le discours tenu sur la ligne est en accord avec les recommandations de bonne pratique en matière d'aide au sevrage tabagique éditées sous l'égide de l'AFSSAPS (2003).
- **Un site Internet www.tabac-info-service.fr:**

La version « web » de la ligne téléphonique d'aide à l'arrêt du tabac lancée en 2005: Outre des informations sur le tabac, ses méfaits, les solutions pour arrêter, ce site contient des outils et exercices interactifs spécifiquement développés par une équipe d'experts en tabacologie : grâce à eux l'internaute peut faire le point pas à pas sur sa dépendance, ce qu'il craint en arrêtant de fumer, ses motivations, etc. Ces outils sont adaptés au profil du fumeur. Une partie réservée aux professionnels de santé est également disponible. Les contenus du site sont en accord avec les recommandations de bonne pratique éditées sous l'égide de l'AFSSAPS (2003).

Les outils femmes enceintes

- le dépliant grossesse et tabac



- l'affiche « 0 alcool, 0 tabac pendant la grossesse »

